# Liste de matériel pour la classe de 2º/3º maternelle Les pâquerettes



Merci de noter le nom de votre enfant sur tout son matériel et ses vêtements.

Matériel obligatoire:



- une paire de sandales de gym;



 un cartable à apporter tous les jours, facile à ouvrir pour y ranger ses affaires et la farde d'avis;



Dans le cartable, il faut : une gourde avec de l'eau, une boîte avec une collation saine, une boîte à tartines si votre enfant va au dîner tartines.

<u>ATTENTION</u>: Afin de favoriser l'autonomie de votre enfant, veillez à ce qu'il sache se servir seul de ses affaires (boîtes, cartable...).



Merci d'avance,

Madame Fabienne



#### FRAIS SCOLAIRES 2024-2025

pour les élèves de la classe de 2<sup>e</sup> / 3<sup>e</sup> maternelle

### Frais scolaires obligatoires

| visites et<br>sorties culturelles | <ul> <li>6,50 €: spectacle de la compagnie « Les 3 chardons »</li> <li>6 €: spectacle de Marc Lamblot</li> <li>5 €: sortie au théâtre « Pierre de Lune »</li> <li>4 €: activité « Bulle de savon »</li> <li>4 €: animation sur les abeilles et les mystères de la vie du sol</li> <li>2,50 €: activité Croix-Rouge</li> <li>2 €: musique avec Julia (9 animations)</li> <li>2 €: activité Kamishibai (2 animations)</li> <li>gratuit: plusieurs activités organisées par Mme Marie (eau, vélo)</li> <li>gratuit: visite à la ludothèque et à la bibliothèque (3 fois sur l'année)</li> <li>gratuit: animation Wheelie (musée à l'école)</li> <li>gratuit: sortie au Rouge-Cloître</li> <li>gratuit: une nuit à l'école</li> <li>Chaque parent est invité à remettre la somme de</li> </ul> |
|-----------------------------------|--|
|                                   | 54 € à l'enseignant e de son enfant au mois d'octobre.   |

#### Services auxquels vous pouvez inscrire votre enfant

| repas chauds et potage                                   | gratuit pour les élèves de maternelle   |
|--|---|
| surveillance de la cour de<br>récréation et de la sieste | • 12 € par mois (attestation fiscale)   |
| garderie<br>(attestation fiscale)                        | <ul> <li>2,50 € / jour de 15h30 à 16h45</li> <li>+1 € / jour de 16h45 à 17h45</li> <li>2,50 € le mercredi de 12h30 à 14h30 + l'enfant apporte ses tartines</li> <li>5 € le mercredi de 12h30 à 17h45 + l'enfant apporte ses tartines</li> <li>△ retard = arriver à l'école après 17h45 = 10 € par retard</li> </ul> |

#### Autres services non obligatoires hors missions de l'enseignement pour l'ASBL LPTL1

| ateliers parascolaires | <ul> <li>Il existe deux blocs d'activités par année : de septembre à février ;<br/>de mars à juin.</li> <li>Vous recevrez le planning et la fiche d'inscription deux semaines<br/>avant le début de chaque bloc d'activités.</li> </ul> |
|------------------------|---|
| fonds solidaires       | <ul> <li>Deux fois par an, au 1<sup>er</sup> et au 3<sup>e</sup> trimestre, nous vous inviterons à<br/>participer à un fond de solidarité. Ce fond servira exclusivement à<br/>l'aide aux familles.<br/>2 x 20 €</li> </ul>             |

## Rappel important concernant le décret gratuité

De l'Accueil à la P3, la gratuité scolaire est en vigueur. Vous trouverez le détail des articles du Code de l'Enseignement (03/05/2019) en matière de gratuité scolaire dans le Décompte périodique et dans les Renseignements généraux.

#### Décompte périodique

Le décompte périodique sera remis aux responsables légaux tous les mois.

La direction

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> LPTL: Le Parascolaire Trinitaire Lasallien